



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Rhône

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil Spécial du 7 juin 2010

AVIS DE RECRUTEMENTS EXTERNES
D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE RECHERCHE ET DE FORMATION

En application de l'article 51 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auront lieu, au titre de l'année 2010, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 4 février 2010, le nombre total de postes à pourvoir est de 229.

Au titre de l'Université Claude Bernard Lyon 1, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 10 :

- 6 postes « adjoint en gestion administrative » BAP J
- 2 postes « animalier » BAP A
- 1 poste « opérateur logistique » BAP G
- 1 poste « opérateur de maintenance » BAP G

Les dossiers de candidature sont constitués :

- d'une lettre de candidature
- d'un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- photocopies des certificats de travail ou attestations
- photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso)
- attestation justifiant la situation au regard des obligations militaires
- une enveloppe timbrée au tarif en vigueur libellée à l'adresse du candidat

Ils doivent être adressés à :

Université Claude Bernard -Lyon 1
Bureau des concours
Direction des Ressources Humaines - Bâtiment J V Daubié
43, boulevard du 11 novembre 1918 - 69622 VILLEURBANNE CEDEX
Tél : 04-72-43-36-05 ou 04-26-23-44-29

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1 arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessous, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 8 juillet 2010 (Cachet de la poste faisant foi).

Les candidats retenus seront convoqués ultérieurement par courrier.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à l'établissement.

AVIS DE RECRUTEMENT D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE RECHERCHE ET DE FORMATION
PAR LA VOIE DU P.A.C.T.E.
(Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat)

Par arrêtés de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 30 décembre 2009 et du 4 février 2010 et en application de l'article 51 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale ainsi que du décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, le recrutement de 4 adjoints techniques de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche aura lieu, au titre de l'année 2009, et de 4 adjoints techniques de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au titre de l'année 2010, pour 8 emplois à pourvoir au sein de l'université Claude Bernard Lyon 1 par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (P.A.C.T.E.).

Conformément aux arrêtés du 30 décembre 2009 et du 4 février 2010, fixant la répartition des emplois à pourvoir par établissement,

Au titre de l'Université Claude Bernard Lyon 1, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 4 pour l'année 2009 et 4 pour l'année 2010 :

- 3 postes d'opérateurs logistique (B.A.P. G) sous la référence 302596C
- 3 postes d'adjoints en gestion administrative (B.A.P. J) sous la référence 302594C
- 1 poste d'opérateur de maintenance (B.A.P. G) sous la référence 302600C
- 1 poste d'aide d'informations documentaires et de collections patrimoniales (B.A.P. F) sous la référence 302591C

Conditions à remplir par les candidats :

- être âgé de 16 à 25 ans révolus,
- être sorti du système éducatif sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue ou posséder un niveau de diplôme inférieur aux niveaux VI, V bis ou V,
- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un des états membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Composition du dossier de candidature :

- une lettre de candidature,
- une photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso),
- une enveloppe timbrée au tarif en vigueur libellée à l'adresse du candidat.
- la fiche de candidature dispositif PACTE complétée (à éditer sur le site internet de Pôle emploi)

Les candidatures devront être adressées, accompagnées d'un descriptif du parcours antérieur de formation du candidat et, le cas échéant, de son expérience à l'agence locale :

POLE EMPLOI de Villeurbanne Charpennes
1 rue Pascal
69100 Villeurbanne

Date limite de dépôt des candidatures : 8 juillet 2010

Tout dossier de candidature parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite de dépôt ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet sera refusé.

Seuls seront convoqués à l'entretien les candidats préalablement retenus par la commission de sélection.